



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°43-2021-004

PUBLIÉ LE 7 JANVIER 2021

Sommaire

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

43-2021-01-06-001 - ARRÊTÉ N°2021-01 portant subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire sur le budget de l'Etat (4 pages)

Page 3

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

43-2021-01-06-001

ARRÊTÉ N°2021-01 portant subdélégation de signature
pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire
sur le budget de l'Etat



**ARRÊTÉ N°2021-01
portant subdélégation de signature
pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire
sur le budget de l'Etat**

La directrice du Secrétariat Général Commun départemental,

- VU** la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
- VU** le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement générale sur la comptabilité publique ;
- VU** le décret n° 2004-15 du 7 janvier 2004 portant code des marchés publics ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- VU** l'arrêté préfectoral SG/Coordination n° 2020-108 du 24 décembre 2020 portant organisation du Secrétariat général commun départemental de la Haute-Loire ;
- VU** l'arrêté ministériel n°20/2681/A du 22/12/2020 portant nomination de Madame Sophie REYNIER dans l'emploi fonctionnel de conseillère d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer en qualité de directrice du Secrétariat Général Commun de la Haute-Loire ;
- VU** l'arrêté préfectoral SG/Coordination n° 2020-117 du 24 décembre 2020 portant délégation de signature à Madame Sophie REYNIER, directrice du Secrétariat Général Commun de la Haute-Loire en qualité d'ordonnateur secondaire délégué, responsable d'unité opérationnelle et de centres de coûts ;
- VU** la décision d'affectation des agents concernés.

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Subdélégation de signature est donnée, à compter du 01/01/2021, à Monsieur Loïc VANNIER, directeur adjoint du Secrétariat Général Commun départemental de la Haute-Loire, à l'effet de signer toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire des dépenses et des recettes de l'État des budgets opérationnels des programmes ci-dessous, selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté préfectoral n°2020-117 du 24/12/2020 susvisé :

Action sociale et médecine de prévention :

Intitulés Ministères	N° des programmes	Programmes
Solidarités et de la Santé	124	Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative
Économie et des finances	134	Développement des entreprises
Mission interministérielle	148	Fonction publique.
Intérieur	176	Police nationale.
Agriculture, agroalimentaire et forêt	206	Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation
Agriculture, agroalimentaire et forêt	215/01 (HPSOP) 215/02	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture.
Intérieur	216	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur.
Écologie, développement durable et énergie	217/01 (HPSOP) 217/02	Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durable.

Fonctionnement et politique immobilière de l'État :

Intitulés Ministères	N° des programmes	Programmes
Intérieur	354	Administration territoriale de L'État.
Intérieur	723	Opérations immobilières déconcentrées.

Cette subdélégation porte sur l'engagement juridique, la liquidation et le paiement des dépenses ainsi que sur la perception des recettes à l'exception de :

Programme 215 : Au titre des calamités agricoles (compte CALAM).

Programme 216 : Aides matérielles et comité local d'action sociale (CLAS).

Programme 217 : Aides matérielles et comité local d'action sociale (CLAS).

Délégation est également donnée pour opposer la prescription quadriennale aux créanciers.

ARTICLE 2 :

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences respectives :

- les propositions d'engagements juridiques auprès du contrôleur financier déconcentré et les pièces justificatives qui les accompagnent,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toutes natures.

À :

- Madame Pascale ALLARY, en qualité de cheffe du Pôle budget, finances et marchés ;
- Madame Christine VALETTE, en qualité d'adjointe à la cheffe du Pôle budget, finances et marchés ;
- Madame Annick VEYSSEYRE, en qualité de cheffe du Bureau des marchés et des frais de déplacement.
- Monsieur Antoine LANDRIOT, en qualité de chef du Pôle Service Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication (SIDSIC), et en cas d'absence ou d'empêchement, à Monsieur Morgan SAVY, en qualité d'adjoint au chef du Pôle Service Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication (SIDSIC) ;
- Madame Carole TERRADE, en qualité de cheffe du Pôle des ressources humaines, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Madame Myriam JAROUSSE, en qualité de cheffe du Bureau de l'action sociale et de la formation ;
- Monsieur Mathias CHAVE, en qualité de chef du Pôle logistique immobilier ;
- Madame Valérie SIGAUD, en qualité de référente de proximité de la DDT ;
- Monsieur Pierre TCHOUBAR, en qualité de référent de proximité de la DDCSPP et de l'UD DIRECCTE.

ARTICLE 3 :

Les agents cités dans le tableau de l'annexe 1 ont délégation de validation dans les applications CHORUS FORMULAIRE, CHORUS DT et PLACE pour les budgets opérationnels de programme indiqués dans ce même tableau.

Cette subdélégation est octroyée sous réserve de la signature de l'ensemble des pièces budgétaires, par les agents habilités aux articles 1 et 2 de la présente subdélégation.

ARTICLE 4 :

La directrice du Secrétariat Général Commun départemental est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

Le Puy-en-Velay, le 6 janvier 2021

**La directrice du Secrétariat Général Commun
de la Haute-Loire**


Sophie REYNIER

ANNEXE 1
Délégation signature application remettante CHORUS
6 janvier 2021

Tableau annexe aux délégations de signature ordonnancement secondaire relatif aux validations dans les applications remettantes CHORUS :

Civilité, Prénom et NOM	Applications	Programmes
Monsieur Loïc VANNIER	CHORUS DT	BOP 354
Madame Pascale ALLARY	CHORUS DT	BOP 354
Madame Christine VALETTE	CHORUS DT	BOP 354
Madame Annick VEYSEYRRE	CHORUS DT	BOP 354
Madame Martine BEAL	CHORUS DT	BOP 354
Madame Catherine FAUSSE	CHORUS DT	BOP 354
Madame Pascale ALLARY	CHORUS FORMULAIRE	BOP 354, BOP 723, BOP 215, BOP 217, BOP 124, BOP 134, BOP 148, BOP 176 et BOP 206
Madame Christine VALETTE	CHORUS FORMULAIRE	BOP 354, BOP 723, BOP 215, BOP 217, BOP 124, BOP 134, BOP 148, BOP 176 et BOP 206
Madame Annick VEYSEYRRE	CHORUS FORMULAIRE	BOP 354 et BOP 723
Madame Catherine FAUSSE	CHORUS FORMULAIRE	BOP 354
Madame Emilie GALLOIS-PARMENTIER	CHORUS FORMULAIRE	BOP 354 et BOP 723
Madame Marie PETIT	CHORUS FORMULAIRE	BOP 354
Madame Myriam JAROUSSE	CHORUS FORMULAIRE	BOP 215, BOP 217, BOP 124, BOP 134, BOP 148, BOP 176 et BOP 206
Monsieur Mathias CHAVE	CHORUS FORMULAIRE	BOP 723
Monsieur François ASTIER	CHORUS FORMULAIRE	BOP 723
Madame Pascale ALLARY	PLACE	BOP 354 et BOP 723
Madame Christine VALETTE	PLACE	BOP 354 et BOP 723
Madame Annick VEYSSEYRRE	PLACE	BOP 354 et BOP 723
Madame Emilie GALLOIS-PARMENTIER	PLACE	BOP 354 et BOP 723
Monsieur Mathias CHAVE	PLACE	BOP 723